Réunion du CA le 22 juin 2022

à la maison des associations, en présence directe.

Membres présents: Christian Bossu, Nelly Basoge, Cathy Drouet, Annette Poirier, Françoise Scheiwiller, JP et Dominique Gallois, Michel Bourge et Louis Carmona.

Membres absents et excusés: Monique Metayer, Gilles Tessier, Evelyne Fourcade et Paul Rebois

Début de la séance: 18h30

Ordre du jour réunion CA

- 1. Point sur les adhérents.
- 2. Point sur les séjours 2021/2022
- 3. Point sur les séjours 2022/2023
- 4. Préparation du calendrier 2022/2023
- 5. Présentation de la fiche d'inscription 2022/2023 et rappel des adhérents pour le certificat médical indispensable tous les 3 ans
- 6. Point sur les formations, bilan 2022 et prévisions 2023
- 7. Préparation de la journée de la randonnée du 10 septembre 2022
- 8. Gestion des randonnées
- 9. Questions diverse et tour de table des différentes commissions (attentes, CR, etc ...)
- 10. Date de la prochaine réunion du CA

1. Point sur les adhérents

A ce jour les effectifs sont inchangés, nous avons toujours 82 adhérents.

2. Point sur les séjours 2021/2022

a) Séjour à Moëlan

Le séjour s'est très bien passé, bonne ambiance dans le groupe, excellente dynamique sur le terrain. On avait 34 participants il manquait Pascale Gaudefroy. Encore merci aux organisateurs.

b) Séjour à Dinard

30 personnes sont inscrites pour ce séjour, réparties en 2 groupes celui des randonneurs (18 personnes) et le groupe Taichi marche consciente (12 personnes). Nous seront logés comme la dernière fois au centre Granville de Dinard.

3. Point sur les séjours 2022/2023

a) Séjour à Oléron du 29 mai au 2 juin 2023

Notre séjour a pour tarif 350 à 400€ pour la semaine .Nous comptons environ 350 km sur place. Pour l'évaluation des frais de transport il faudra envisager une augmentation du prix du km compte tenu de la situation actuelle. Nous reverrons en AG au mois de novembre le prix du km.

b) Séjour à Dinard du 23 au 25 juin 2023

Nous conserverons le même centre d'accueil que cette année car les tarifs sont très compétitifs. Le tarif sera de 120 € pour le séjour.

On aura également deux groupes, un groupe taichi ,marche conscient et un groupe randonnée .les randonnées se situeront sur les communes de Saint Jacut, Saint Cast et du Cap Fréhel.

Comme cette année les membres du groupe Spirale sont invités à participer.

c) Séjour en Alsace du 1er juillet au 8 juillet 2023

Ce séjour se fera au centre CapFrance Saint Jacques près d'Obernai. Le tarif du séjour est d'environ 560€ en pension complète pour 8 jours et 7 nuits avec les visites à cela il faut rajouter les frais de déplacement.

1420 KM aller/retour et 420 km sur place.

Pour ces trois séjours nous allons proposer un sondage aux adhérents ADN afin de connaître leurs préférences, d'évaluer la faisabilité de ces séjours. Les tarifs des séjours étant basés sur la participation de 20 personnes (sans limite raisonnable d'inscription).

Une réponse rapide est attendue pour faciliter la réservation des différents sites et prévoir l'organisation de ces séjours plus sereinement.

4. Préparation du calendrier 2022/2023

Nelly a «relooké» la présentation du calendrier des activités pour la saison 2022/2023. Voir en annexe le calendrier avec les différentes propositions de randonnées, marches conscientes et séjours. Pour la marche Nordique nous continuons à proposer le lundi et le jeudi durant toute l'année.

Nous allons faire appel comme chaque année aux membres de l'association pour compléter ce calendrier.

Nelly et Dominique ont réalisé un travail remarquable pour faciliter la préparation d'une randonnée et pour également faciliter la tâche de Nelly pour la saisie des données de chaque randonnée. Un grand merci

Vous trouverez également en annexe ce document.

5. Présentation de la fiche d'inscription 2022/2023 et rappel des adhérents pour le certificat médical indispensable tous les 3 ans

La fiche d'inscription 2022/2023 reste inchangée dans sa forme, les tarifs sont maintenus comme pour l'année 2021/2022 sauf pour le tarif du magazine Passion Rando qui passe de 8€ à 10€.

Le certificat médical est obligatoire pour une première inscription et il doit être renouveler tous les 3 ans.

Une fiche « questionnaire de santé» est proposée pour les années intermédiaires à conditions que toutes les réponses soient négatives.

Louis va relancer tous les adhérents pour qu'ils se mettent en conformité.

Tous ces documents seront à la disposition du publique sur notre site adn-pleinair 72.fr/

6. Point sur les formations, bilan 2022 et prévisions 2023

Le bilan de la formation pour l'année 2021/2022 est présenté par Christian.

Pour le stage découverte, on a eu 3 candidats (Nelly, Dominique et Christian) Pour le stage perfectionnement (Jacques)

Pour le PSC1 (Jany, Christian, Michel, Cathy et JP)

Rien n'est programmé pour la fin de l'année.

Les stages pour le CARP se dérouleront le 7 et 8 à Chalonnes, il reste 2 places disponibles.

Tous les stages seront reconduits à savoir le stage découverte, le stage perfectionnement (3 personnes), le stage baliseur (Evelyne Ricordeau), le stage GPS et le CARP.

Pour la formation PSC1 3 dates à retenir si vous êtes intéressés: 1er juillet, 24 septembre et 18 novembre 2022

et pour le stage recyclage PSC1, 3 dates également: 23 juillet, 14 octobre et 18 décembre 2022.

Si vous êtes intéressés par la formation PSC1, vous devez faire la demande à l'association qui validera votre candidature en fonction du nombre et les frais seront couverts par l'association à condition que vous participiez pour la réalisation de quelques randonnées.

7. Préparation de la journée de la randonnée du 10 septembre 2022

JP répond à M Roussel sur les propositions présentées pour la journée forum des randonneurs qui aura lieu le 10 septembre dans les bois de l'Epau

L'association propose la réalisation d'une marche nordique et d'une randonnée de 6 / 7 km. Le 10 septembre Nelly, Louis, Michel, Jean Pierre , Dominique, Annette, Christian se sont proposés pour assurer une permanence.

Nous en seront plus après la réunion de préparation de cette journée.

8. Gestion des randonnées

Afin de faciliter les randonnées et surtout connaître l'effectif de la randonnée nous proposons de revenir à l'inscription de chaque personne pour une randonnée, la veille de la randonnée avant 18h limite.

Nous pourrons alors contacter plus facilement les personnes dans le **cas d'une annulation** pour intempérie dangereuse pour le groupe (orage...)

Nous donnerons toujours le lien téléphonique ou l'adresse mail de la personne qui organise la randonnée.

Nelly ne sera nullement responsable de la prise de note des participants à la randonnée. C'est la responsabilité de chaque organisateur.

9. Questions diverse et tour de table des différentes commissions (attentes, CR, ...)

a) Les flyers

Les flyers que nous utilisons pour promouvoir l'association et distribuer par l'office du tourisme doivent être réactualiser, nous devons corriger les n° de tel, mettre les bons contacts et indiquer les activités comme la marche nordique le jeudi et la marche consciente.

Cathy se propose de remanier la maquette du flyer et de nous la soumettre pour approbation. Nous décidons donc de faire imprimer 500 flyers pour le mois de septembre.

b) Réunion de l'office de tourisme

Le compte rendu est réalisé par Dominique et JeanPierre.

Les événements qui marqueront l'année 2023 seront : les 100 ans des 24 heures du Mans

Les fouille dans les jardin de la cathédrale (visite guidée)

Le boulevard de la Nature, à ce jour nous avons 52 km et à terme nous auront 72 km.

Dynamisation du port du Mans.

Pour 2024, pas de JO dans la Sarthe.

10. Date de la prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du CA aura lieu le Vendredi 2 Septembre 2022 à 18h à la maison des associations

Louis (secrétaire de l'association)